



Projet d'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle De l'association régionale équestre western Lanaudière AREWL

Dimanche, 10 mars 2024 à 13h00

À la salle Laviolette, 685 rue Laviolette, Saint-Jérôme

- 1. Ouverture de l'assemblée et vérification de quorum**
- 2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée**
- 3. Présentation du comité 2024 qui a été élu lors de la soirée de remise de prix le 18 novembre 2023 :**
PRÉSIDENT : Samuel Miron, VICE-PRÉSIDENT : Mathieu Lalonde, TRÉSORIER : Mario Gagné, SECRÉTAIRES : Jessica Trudel-Lefebvre, DIRECTEURS / DIRECTRICES : Noémie Pronovost / Genevieve Ferragne / Marie-Josée Lepage / Francis Ouellette / Marie-Eve Bélanger / Leila Perreault .
- 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2023**
- 6. Rapport financier au 31 décembre 2023**
- 7. Dévoilement du calendrier des compétitions 2024**
- 8. Présentation du projet infirmerie**
- 9. Présentation du projet Site Web**
- 10. Vote des nouveaux règlements**
 - 10.1** Concernant les participations aux compétitions de Grand-Prix. Devrions nous comptabiliser les points en fonction du nombre de Samedi que la monture a performer (50% +1) ou en fonction du nombre de GO exemple 50% des go de sauvetage ouvert +1.
 - 10.2** Lors de la sortie du manège, la monture doit ralentir de façon considérable le tout dans une distance raisonnable.

1ere fois avertissement

2e fois disqualification pour la performance

3e fois disqualification pour le week-end

11. **Varia**

12. **Levée de l'assemblée**